

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n° 47-1756 déterminant les modalités d'application dans les territoires d'outre-mer de la loi n° 46-2385 du l'élection de l'Assemblée de Union française.

n° 47-1756

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 9 septembre 1947
Numéro JO n° 10 du 31/10/1947	Date du numéro 31 octobre 1947

TEXTE INTÉGRAL

8 colonne, article 5, 1° et 2° lignes, — Au lieu de : &« deux représentants et plus », Lire < deux représentants ou plus ». Article 6, 12° ligne, — Au lieu de : & après le dépôt de la liste: en ens de décès », lire : « après le dépôt de la liste, En cas de décès »,